

Répression de la criminalité

des gens de ma circonscription. Bien des gens croient que le bill vise à embrouiller et à diviser les Canadiens, et comme nous savons que la devise du gouvernement semble être «diviser pour régner», je pense que leurs préoccupations sont légitimes. Le bill pourrait n'être que la pointe de l'iceberg; il pourrait aboutir à l'interdiction des armes à feu. On ne peut négliger l'avis des personnes qui pensent ainsi. Certaines d'entre elles ont déjà vu des mesures semblables dans leur pays d'origine. Elles ont vu comment on avait peu à peu privé les gens de leurs droits, et elles constatent que ceci n'est là qu'une autre mesure du genre.

Mon expérience des armes à feu ne date pas d'hier—j'en use depuis ma jeunesse—et elle est aussi très vaste. Je doute que beaucoup de députés aient manié des armes plus que moi depuis la fin des années 20. Je connais les fusils; j'en connais l'usage. J'en ai vu qui ont été utilisés avec beaucoup de modération, j'en ai vu utilisés abusivement, surtout par des gens inexpérimentés qui n'avaient pas appris à s'en servir. Mais nommez-moi autres chose dont on peut abuser au Canada mais dont on s'est abstenu par exemple, l'automobile, l'alcool, la drogue, la télévision et la plume. Les défavorisés et ceux qui sont peu familiers avec la loi seront des victimes faciles.

● (1530)

Une voix: Il y a beaucoup de différence entre la plume et le fusil.

M. Whittaker: J'entends le député de Vancouver-Kingsway (M^{me} Holt) souligner qu'il y a beaucoup de différence entre la plume et le fusil, mais qu'elle sache qu'il y a beaucoup de plumes qui sont trempées dans le poison.

Mme Holt: Elles ne font pas sauter des cervelles ni ne transpercent des corps.

M. Whittaker: Je pense que le député devrait aller écrire un autre livre comme *Terror in the Name of God*.

Mme Holt: Peut-être apprendriez-vous quelque chose. Peut-être écrirai-je un livre sur les armes à feu et les dangers qu'elles présentent.

Des voix: Oh, oh!

L'Orateur suppléant (M. McCleave): A l'ordre.

M. Guay (Saint-Boniface): Laissez-le poursuivre sa lecture.

L'Orateur suppléant (M. McCleave): A l'ordre. Le député a la parole et je voudrais pas qu'une demi-douzaine d'autres débats ne s'amorcent pendant qu'il parle.

M. Whittaker: Monsieur l'Orateur, les défavorisés et ceux qui sont peu familiers avec la loi seront des victimes faciles. Je prévois que des innocents seront victimes de toutes sortes de tracasseries; ces gens se trouveront aux prises avec la loi à cause de détails d'ordre juridique car ils auront eu peine à modifier leurs habitudes culturelles et sportives conformément aux prescriptions de la loi, qui est un exercice de folie pure et simple. Il est injuste, inutile et inefficace de culpabiliser ainsi des innocents.

Il est des domaines où des mesures devraient être prises à juste titre, notamment en ce qui concerne l'utilisation des armes à feu; par exemple, la création et l'application d'un programme de sécurité efficace et l'établissement de normes strictes concernant les aptitudes des sportifs et des chasseurs. A ce sujet, on n'a jamais écouté les clubs de sportifs du pays. On ne s'est jamais intéressé à leurs recommandations. On ne les a pas consultés pas plus qu'on ne leur a demandé de participer à la rédaction de la mesure que nous étudions actuellement.

Le gouvernement fédéral et les provinces pourraient certainement mettre au point un programme de sécurité

[M. Whittaker.]

efficace en consultant les clubs de tir à la cible, les groupes de chasseurs et les associations de chasse et pêche. Pour que cette loi obtienne la coopération et l'appui dont elle a besoin pour fonctionner, le ministre et le gouvernement devront aller voir ces gens et travailler, avec eux. Ce n'est pas en s'attaquant aux citoyens innocents et respectueux de la loi que l'on réglera le problème de la criminalité; il y a de meilleurs moyens. Les chasseurs, les tireurs à la cible et les collectionneurs d'armes à feu ne sont certainement pas des criminels.

La première chose à faire pour enrayer la vague de meurtres et de violence serait de s'attaquer aux meurtriers et aux criminels avec fermeté et dureté. La loi visant ceux qui ont proféré des menaces de violence ou employé la violence dans des actes criminels doit être renforcée et appliquée avec plus de sévérité. J'appuie donc les dispositions de ce bill dans la mesure où il poursuit cet objectif.

Celui qui possède une arme à feu en toute bonne foi ne devrait pas servir de bouc émissaire. Ce bill ne fait pas grand-chose pour décourager les criminels. C'est pas l'article concernant le contrôle des armes à feu que le gouvernement répond aux manifestations d'émotivité et d'hystérie d'une société déjà terriblement accablée et frustrée. Il s'est tourné vers cet aspect de la question au lieu d'entreprendre un examen approfondi des racines du mal chronique que constitue la violence au Canada.

Même si le public est porté en général à exiger un resserrement des normes de contrôle et de sécurité, dans la mesure où ce bill répond à ces objectifs, je dois dire catégoriquement qu'il est, à mon avis, beaucoup trop dur et qu'il va extrêmement loin. Il me semble qu'on fait là un drôle de travail de relations publiques.

Le gouvernement a toujours voulu ménager l'élément criminel de notre pays et il cherche maintenant à se rattraper sur les propriétaires légitimes d'armes à feu. Il a réagi aux sentiments exaltés qui ont suscités certains événements dramatiques qui se sont déroulés depuis environ un an. Ces incidents ont impliqué l'emploi d'une arme à feu, mais on aurait également pu employer une autre arme comme une bombe. Je pense que si une personne est déterminée à tuer ou si elle a un désir absolu de tuer, elle le fera d'une façon ou d'une autre, que ce soit avec un pistolet, une bombe, un marteau de forgeron, un couteau ou avec ses poings.

Tel est le cœur du problème et le bill ne s'y attaque absolument pas. Je le répète, il faut que les lois actuelles soient appliquées plus sévèrement et que l'on se montre moins coulant avec les criminels. On ne réprimera pas la criminalité en renforçant la législation sur les armes à feu mais bien en appliquant plus sévèrement les lois actuelles.

Le ministre de la Justice a eu recours à la clôture pour couper court au débat de ce bill. Il a déclaré lors d'une émission radiophonique l'autre jour qu'il avait agi ainsi parce qu'il voulait que ce bill soit renvoyé au comité, à cause des nombreuses lettres qu'il a reçues de toutes les régions du Canada. Il se rend compte maintenant que ce bill est mal rédigé, qu'il doit être discuté en détail au comité et qu'il faut y apporter de nombreux amendements.

A mon avis, le ministre mérite de vives critiques pour avoir proposé à la Chambre un bill dont il constate maintenant les défauts. Il s'aperçoit également que ce bill va soulever une énorme vague de protestations dans le pays. Il n'approuve pas non plus les discours faits par les députés de l'opposition qui s'opposent à ce bill, tout en sachant très bien que les députés de son parti ne peuvent pas prendre la